

Glossaire



Terme	Définition
Accessibilité universelle	<p>Fondée sur une approche d'inclusion, l'accessibilité universelle permet à toute personne, quelles que soient ses capacités, l'utilisation identique ou similaire, autonome et simultanée, des services offerts à l'ensemble de la population.</p> <p>Source : Ville de Montréal. (2011). <i>Montréal, ville universellement accessible – Politique municipale d'accessibilité universelle</i>.</p>
Adaptation aux changements climatiques	<p>Toute action visant à réduire les conséquences des changements climatiques ou permettant de tirer profit des nouvelles occasions qui en découlent.</p> <p>Source : Ouranos. (2020). <i>Adaptation aux changements climatiques : Défis et perspectives pour les régions de Montréal et Laval</i>.</p>
ADS+	<p>L'analyse différenciée selon les sexes (ADS+), dans une perspective intersectionnelle, est à la fois un processus, un outil et une méthode d'analyse et d'action qui vise à lutter contre les discriminations existantes, tout en tenant compte des droits et des réalités particulières des personnes vivant plusieurs discriminations simultanément. D'une part, l'ADS permet d'analyser les effets distincts que peut avoir un projet destiné aux Montréalaises et Montréalais, et ce, sur la base des réalités et des besoins différenciés des femmes, des hommes et des personnes non binaires. D'autre part, le « + » réfère à l'intersectionnalité, soit la prise en compte des droits et des réalités des personnes vivant plusieurs discriminations (âge, genre, origine ethnique, classe sociale, handicap, etc.) simultanément. Cette approche permet ainsi d'évaluer les effets des politiques et des stratégies territoriales en tenant compte de la manière dont divers groupes de personnes peuvent être affectés différemment et en prenant comme point de référence l'expérience et les défis des usagères et des usagers les plus vulnérables et marginalisés.</p>
Agriculture urbaine	<p>Selon le MAPAQ, l'agriculture urbaine est l'ensemble des activités de production d'aliments souvent, mais pas exclusivement, réalisées à petite échelle dans la ville et qui utilisent des ressources, des produits et des services qui s'y trouvent. Fournissant des produits agricoles et des services pour une consommation locale, l'agriculture urbaine peut prendre différentes formes : communautaire, commerciale ou privative, etc. Elle présente ainsi des particularités qui la différencient grandement de l'agriculture rurale et même de l'agriculture périurbaine.</p> <p>Source : Gouvernement du Québec. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). (2021). <i>Guide de l'agriculture urbaine. Pour une agriculture proche des citoyens</i>. Québec. Consulté en décembre 2023.</p>
Aléa climatique	<p>Phénomène, manifestation physique ou activité humaine susceptible d'occasionner des pertes de vies humaines ou des blessures, des dommages aux biens, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement. Chaque aléa est entre autres caractérisé, en un point donné, par une probabilité d'occurrence et une intensité donnée.</p> <p>Source : Gouvernement du Québec. Ministère de la Sécurité publique. (2008). <i>Annexe 1 – Glossaire, Concepts de base en sécurité civile</i>.</p>



Terme	Définition
Artère commerciale	Environnement commercial linéaire caractérisé par un tissu commercial dense et continu constitué majoritairement de commerces de biens courants, semi-courants et de commerces de services assurant une desserte de quartier ou de voisinage, soit de moyenne ou de courte portée. La fonction commerciale est habituellement complétée par la présence de résidences et/ou de bureaux aux étages supérieurs des bâtiments dont l'implantation en bordure de rue n'offre pas ou peu de marge de recul. L'environnement urbain de l'artère commerciale est généralement convivial pour le piéton, le gabarit de la rue variant de faible à modéré, tout comme l'intensité de la circulation véhiculaire. Le stationnement véhiculaire, lorsque disponible, est principalement localisé sur rue.
Autochtone (peuples autochtones)	<p>Au Canada, le terme autochtone fait référence aux individus qui s'identifient comme étant Premières Nations, Métis ou Inuit.</p> <p>Toute approche de planification de la réconciliation doit reconnaître la grande diversité de communautés autochtones qui résident, se rencontrent et transitent à Montréal (historiquement et aujourd'hui). Dix Premières Nations et les Inuits vivent sur le territoire appelé Québec avec des traditions culturelles, des façons de savoir, des langues et des principes de bien-être richement variés :</p> <ul style="list-style-type: none">• Abénaquis• Anichinabé• Atikamekw (Attikameks)• Eeyou (Cris)• Hurons-Wendats• Innu (Innus)• Inuit• Wolastoqiyik (Malécites)• Mi'kmaq (Micmacs)• Kanien'kehà : ka (Mohawks)• Naskapis
Biens courants	Type de biens qu'un consommateur se procure sur une base régulière et pour lequel le processus d'achat est simple et présente un risque financier négligeable. Les aliments et les produits d'hygiène constituent des exemples de biens courants.
Biens réfléchis	Biens de consommation qui requièrent généralement des efforts importants de la part du consommateur au cours du processus d'achat pour la comparaison des produits, notamment au niveau de l'aspect pratique, de la qualité, du prix et du style. Ces biens sont associés à un risque financier plus élevé pour le consommateur et s'accompagnent souvent de déplacements de plus longue portée.
Biens semi-courants	Biens de consommation achetés sur une base régulière et pour lesquels le processus d'achat implique une réflexion, une comparaison. Le risque financier et l'effort à fournir sont plus importants pour le consommateur. Les vêtements, les produits de beauté et les articles de sport constituent des exemples de biens semi-courants.



Terme	Définition
Bordure de rue	<p>Espace entre la chaussée et l'espace privé derrière le trottoir. Elle constitue la zone d'interface essentielle aux déplacements, aux activités collectives et aux infrastructures vertes. Cet espace public peut comprendre des espaces et des aménagements liés à la canopée et au verdissement, à la marche et au vélo, au stationnement, des supports à vélo et des bornes d'ancrage, des arrêts d'autobus, des zones de livraison ou encore du mobilier urbain (terrasses, placotoirs, bancs, etc.) et des installations temporaires ou permanentes.</p>
Canopée	<p>Superficie occupée par les branches et les feuilles des arbres, appelée couronne foliaire. Le rapport entre la superficie de la projection au sol de l'ensemble des couronnes foliaires des arbres de trois mètres et plus de hauteur d'un territoire donné et la surface totale de ce territoire donne l'indice de canopée.</p> <p>Source : Agglomération de Montréal. (2015). <i>Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal</i> (p. 48).</p>
Carbone intrinsèque	<p>Le carbone intrinsèque est formé de la somme des émissions de gaz à effet de serre générées au cours du cycle de vie d'un bien ou d'un service, à l'exclusion de celles qui sont directement liées à leur utilisation. Dans le calcul du carbone intrinsèque, on tient notamment compte des émissions générées aux étapes suivantes : acquisition des ressources, conception, production, commercialisation, distribution, entretien et fin de vie.</p> <p>Source : Office québécois de la langue française. (2023). <i>Grand dictionnaire terminologique</i>.</p>
Carboneutralité	<p>Atteinte du point nul des émissions de gaz à effet de serre (GES) en les réduisant, puis en compensant celles qui sont émises dans l'atmosphère.</p> <p>Source : Ville de Montréal. (2020). <i>Plan climat 2020-2030</i> (p. 115).</p>
Centre commercial	<p>Environnement commercial caractérisé par le regroupement de plusieurs établissements commerciaux dans un complexe intérieur ou extérieur pouvant comprendre un ou plusieurs bâtiments, reliés ou non physiquement, et pouvant comporter plusieurs niveaux, notamment en milieux urbains denses. Le centre commercial comprend généralement des magasins de grande surface faisant partie de chaînes de magasins, des commerces de destination proposant une gamme variée de biens semi-courants et réfléchis ainsi que divers commerces de services qui génèrent un achalandage important. Pour les fins de ce document, le terme centre commercial désigne indistinctement, et sans s'y limiter, les centres d'achat conventionnels caractérisés par la présence d'un mail intérieur, les galeries marchandes, les centres commerciaux de type style de vie, les mégacentres et les centres commerciaux extérieurs ainsi que les complexes intégrant des magasins à rayons ou des centres de liquidation.</p>



Terme	Définition
	<p>Le centre commercial dessert habituellement une zone géographique étendue dont la portée varie selon le type de centre (communautaire, régional ou suprarégional). Il est fréquemment implanté au cœur ou au fond de grands îlots monofonctionnels situés aux abords d'axes routiers majeurs où la circulation véhiculaire est dense et l'environnement peu convivial pour le piéton. L'ensemble de bâtiments qui composent le centre commercial est généralement ceint par de vastes stationnements de surface hors rue qui confèrent une place prépondérante à la voiture comme mode de déplacement. Certains centres commerciaux comprennent également des stationnements en structure ou en souterrain. Les centres commerciaux situés au centre-ville se distinguent de cette description par une configuration généralement compacte et étalée sur plusieurs niveaux, la présence de stationnements intérieurs et une offre commerciale distinctive caractérisée par de nombreux commerces de destination.</p>
Cobénéfice	<p>Terme d'abord utilisé dans le domaine de l'environnement pour faire référence aux conséquences positives indirectes résultant de mesures de réduction des émissions de GES dans le cadre de politiques climatiques. Appliqué à l'aménagement du territoire, il réfère aux effets bénéfiques d'un aménagement ou d'un projet sur son environnement bâti, naturel et social, que ce soit à l'échelle du terrain, du quartier ou de la ville dans son ensemble. Par exemple, maximiser le verdissement, bonifier l'offre d'équipements collectifs ou assurer la création de nouveaux espaces publics dans le cadre d'un projet de redéveloppement urbain sont autant de cobénéfices pour la collectivité montréalaise et des moyens de contribuer à l'objectif de transition écologique équitable du territoire.</p> <p><small>Source : Adapté de Cassen, C. Guivarch, C. et Lecocq, F. (2015). Les cobénéfices des politiques climatiques : un concept opérant pour les négociations climat?, <i>Natures Sciences Sociétés</i>, supplément 3, (p. 41-51).</small></p>
Cœur de quartier	<p>Secteur présentant une concentration, une complémentarité et une accessibilité aisée aux commerces, aux services et aux équipements quotidiens. Ainsi, les cœurs de quartier disposent d'un pouvoir structurant à l'échelle des milieux de vie et dans l'armature urbaine de la ville.</p>
Commerce de destination	<p>Commerce offrant des biens semi-courants ou réfléchis pour lesquels les consommateurs sont prêts à effectuer une visite particulière pouvant nécessiter un déplacement de longue portée.</p>
Commerce de proximité	<p>Commerce offrant des biens et des services courants, généralement implanté au sein de milieux à dominante résidentielle ou mixte, qui permet de satisfaire la population située à courte distance de marche de l'établissement.</p>
Conservation en patrimoine	<p>Ensemble des actions et des processus visant à sauvegarder les éléments caractéristiques patrimoniaux d'une ressource culturelle afin d'en préserver la valeur patrimoniale et d'en protéger la vie physique. Il peut s'agir de préservation, de réhabilitation, de restauration ou d'une combinaison de ces approches de conservation.</p>



Terme	Définition
Consommation et approvisionnement responsables	<p>Modes de consommation et d'approvisionnement qui tiennent compte de critères environnementaux, sociaux et économiques dans une perspective de développement durable.</p> <p>La consommation responsable résulte d'une prise de conscience des conséquences jugées négatives de la consommation. Plutôt que de se fier uniquement au rapport qualité-prix, le consommateur responsable prend ses décisions d'achat en fonction de critères de développement durable, voire de valeurs morales ou politiques. Au-delà du processus d'achat, la consommation responsable englobe l'usage qui est fait d'un produit jusqu'à son traitement en fin de vie. L'achat écologique, l'achat local, la consommation collaborative, le recyclage et le compostage sont considérés comme des exemples de comportements de consommation responsable.</p> <p>Au-delà des considérations habituelles comme le rapport qualité-prix et la disponibilité, l'approvisionnement responsable intègre des critères de développement durable, voire des principes éthiques qui peuvent notamment s'appliquer à la sélection des produits (recyclabilité, consommation énergétique, provenance, coût total de propriété) et des fournisseurs (performance environnementale, conditions de travail, développement socioéconomique local, gouvernance, respect du bien-être animal). L'approvisionnement responsable s'inscrit souvent dans une démarche de responsabilité sociétale des entreprises.</p> <p>Source : Office québécois de la langue française. (2023). Grand dictionnaire terminologique.</p>
Corridor commercial	<p>Environnement commercial linéaire et continu localisé sur de grands axes de circulation véhiculaire. Le tissu commercial du corridor est généralement caractérisé par la présence de magasins de grande surface et de commerces de destination offrant une gamme variée de biens (courants, semi-courants, réfléchis) et de services, notamment de restauration. Le corridor commercial dessert une zone commerciale de moyenne portée de type communautaire ou de quartier. L'occupation du sol du corridor commercial est souvent monofonctionnelle et parfois complétée par la présence de bureaux. Le corridor commercial se caractérise généralement par un plus faible encadrement de la rue en raison de l'implantation de bâtiments en recul de la rue et de la présence de grands stationnements de surface sur le domaine privé, en façade. L'environnement urbain y est généralement peu convivial pour le piéton, le gabarit de la rue variant de modéré à élevé, tout comme les débits de circulation véhiculaire.</p>
Décarbonation	<p>Mise en place, dans une industrie ou un secteur d'activité, de mesures et de techniques visant à limiter les émissions de dioxyde de carbone et autres gaz à effet de serre.</p> <p>Source : Office québécois de la langue française. (2021). Grand dictionnaire terminologique.</p>
Déconstruction	<p>Démolition sélective et réfléchie d'éléments bâtis, en démantelant et en triant les composantes et les matériaux résiduels sur chantier en vue d'en recycler ou réutiliser tout ou une partie des matériaux.</p>

Terme	Définition
<h2>Densification</h2>	<p>Opération qui consiste à augmenter la quantité de personnes ou d'activités sur un territoire donné. La densité est un indicateur utilisé pour mesurer, planifier et encadrer le développement des villes. Plusieurs types de densités peuvent être considérés et doivent être distingués. La densité d'occupation d'un territoire peut se mesurer en croisant différentes données telles que le nombre d'habitants, le nombre de logements, le nombre d'emplois, le nombre d'activités avec différentes superficies de territoire (par exemple, le terrain, le lot, l'îlot, le quartier, la ville, etc.).</p> <p>La densification du territoire est souvent associée à une mixité des fonctions, c'est-à-dire des fonctions diverses comme l'habitation, le commerce, le bureau et les services, regroupées dans un milieu.</p> <p>La compacité est également une notion associée à la densification. Elle réfère au degré de rapprochement entre les différentes composantes urbaines construites. Étendu à l'échelle de la ville, le concept de ville compacte est utilisé pour traduire une approche de planification qui se veut plus durable, parce qu'elle vise, entre autres, à rapprocher les activités et les populations, ce qui permet notamment de réduire les besoins en mobilité, le recours aux modes motorisés et la consommation énergétique.</p> <p>Pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie, la densification d'un territoire doit s'accompagner d'actions complémentaires liées, notamment, à l'architecture et à la forme des bâtiments, au verdissement, à l'offre de parcs ainsi qu'à la convivialité des réseaux piétonniers et cyclables.</p> <p><small>Source : Adapté de Fahey et associés. (2020). <i>Décoder la densité</i> (Réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan d'urbanisme et de mobilité 2050). Document préparé à la demande de la Ville de Montréal.</small></p>

Dimension humaine de l'aménagement urbain

Inspirée de travaux portant sur la dimension humaine de l'aménagement urbain (Gehl, 2010; Sim, 2019) et de l'approche de design universel, la dimension humaine de l'aménagement urbain prend en compte les potentialités du corps humain, les relations entre les individus et avec leur environnement dans les stratégies de planification et d'occupation de l'espace. Pour ce faire, elle articule les différentes composantes urbaines (le bâti, le mobilier urbain, les espaces publics, le verdissement, l'affichage, etc.) avec la manière dont les humains vivent et perçoivent leur environnement. Cette approche est à contre-courant d'un rapport à l'espace et d'un aménagement centré sur l'automobile. L'humain, quelles que soient ses capacités ou limitations fonctionnelles, devient ainsi le point de référence d'une ville à sa mesure, en l'adaptant aux besoins de toutes et tous.

Pour assurer une expérience positive de la ville, l'aménagement devrait ainsi être pensé en fonction des perceptions et des diverses limitations au niveau :

- visuel (perception des mouvements et des distances, perception de la hauteur des constructions, perception des points d'attraits, lumière, etc.);
- sonore (sons, bruits, zones de calme et de refuge sonore, etc.);
- des déplacements (distance, accessibilité, sécurité).

Source : Adapté de Gehl, J. (2010). *Cities for People*. London, Island Press. et Sim, D. (2019). *Soft city : Building density for everyday life*. London, Island Press.



Terme	Définition
Don et revente	<p>Le don est la cession d'un bien à une autre personne physique ou morale sans contrepartie. La revente constitue la vente d'un produit usagé, généralement à un prix moindre que lors de la vente initiale. La revente peut être faite par un particulier ou par une entreprise spécialisée dans ce type de commerce.</p> <p>Le don et la revente constituent des pratiques de circulation par redistribution des ressources qui participent à l'allongement de la durée de vie d'un produit.</p> <p>Source : Office québécois de la langue française. (2022). Grand dictionnaire terminologique.</p>
Écoconception	<p>Conception de produits ou de procédés caractérisée par le souci de réduire ou de prévenir les impacts environnementaux tout au long de leur cycle de vie.</p> <p>Source : Office québécois de la langue française. (2022). Grand dictionnaire terminologique.</p>
Écologie industrielle	<p>Approche de gestion des systèmes de production industrielle qui a pour objet la réduction de leurs effets négatifs sur l'environnement par le rapprochement de leur fonctionnement de celui des écosystèmes, lequel est caractérisé par une utilisation optimale et cyclique des ressources. L'écologie industrielle repose sur la création de symbioses industrielles, notamment par la mise en place de synergies de mutualisation et de synergies de substitution entre au moins deux organisations distinctes.</p> <p>Source : Office québécois de la langue française (2022). Grand dictionnaire terminologique.</p>
Économie collaborative	<p>Modèle économique reposant sur la circulation des ressources entre particuliers, avec ou sans intermédiaire, au moyen de diverses pratiques collaboratives.</p> <p>Source : Office québécois de la langue française. (2023). Grand dictionnaire terminologique.</p>
Économie de la fonctionnalité	<p>Modèle économique reposant sur la vente de la mise à disposition d'un bien matériel ou d'un service plutôt que sur la vente du bien ou du service lui-même. Dans ce modèle, l'entreprise demeure la propriétaire du bien, mais elle tire désormais ses revenus de l'usage et de l'entretien des produits. L'économie de la fonctionnalité est susceptible de réduire la consommation inutile et donc de s'inscrire dans une logique de développement durable.</p> <p>Source : Office québécois de la langue française. (2023). Grand dictionnaire terminologique.</p>

**Terme****Définition****Économie verte**

Économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale, tout en réduisant de manière importante les risques environnementaux et la pénurie de ressources.

L'économie verte est une approche de mise en œuvre du développement durable. Elle comporte les moyens de réconcilier les dimensions économique et environnementale du développement durable, sans ignorer les aspects sociaux. L'économie verte opère surtout par le biais d'activités de production économiques plutôt que par des mesures de protection ou de restauration des écosystèmes. Dans une économie verte, la croissance est stimulée par des investissements qui réduisent les émissions de CO₂ et la pollution, augmentent la productivité des matières naturelles, préviennent la perte de biodiversité et de services écosystémiques. L'économie circulaire, les technologies propres et les pratiques d'affaires écoresponsables sont considérées comme des systèmes ou des moyens de tendre vers une économie verte.

Source : Institut de la Statistique du Québec. (2020). *Cadre conceptuel et indicateurs pour la mesure de l'économie verte*. Rapport remis au comité directeur de la mesure de l'économie verte (p. 70).

Écoquartier

Au Québec, il n'y a pas encore de définition claire d'un écoquartier. En Europe, l'écoquartier est un quartier aménagé de manière à soutenir la transition écologique, avec des innovations environnementales, sociales et économiques qui vont bien au-delà de l'aménagement. Dans le cadre de certaines démarches montréalaises de planification urbaine, le terme écoquartier a été choisi par les partenaires locaux pour montrer que l'approche de planification replace l'humain et la nature au cœur de la réflexion, tout en stimulant la démocratie et la résilience des communautés. À ne pas confondre avec les écoquartiers, ces organismes œuvrant dans les arrondissements de Montréal qui mènent des actions environnementales citoyennes pour favoriser l'écocivisme et l'amélioration des milieux de vie.

Source : Vivre en ville. (2014). *Donner vie aux écoquartiers – Leçons des collectivités viables du Baden-Württemberg en Allemagne* (5; Inspirer le Québec).

Écoterritoire

Zone où se trouvent des espaces naturels d'intérêt écologique dont la protection a été jugée prioritaire, des milieux naturels protégés existants (grands parcs, réserves naturelles, etc.) ainsi que des espaces urbanisés. Dans l'agglomération de Montréal, dix écoterritoires ont été établis par la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels (2004).

Source : Agglomération de Montréal. (2015). *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal* (p. 48).

Effet de masse

Effet dégagé par un ensemble de constructions. L'effet de masse est important lorsque la perception du rapport des proportions d'une construction ou d'un ensemble de construction est volumineuse et lourde visuellement et vient créer des volumes massifs dans le paysage urbain. Le jeu de volume, leur assemblage permet notamment de minimiser l'effet de masse.



Terme	Définition
Élément caractéristique patrimonial	<p>Élément qui contribue à la valeur patrimoniale d'un lieu (tels un secteur, un ensemble, un immeuble). L'élément peut être d'origine ou issue d'une période marquante dans l'histoire d'un lieu, et associé à une ou plusieurs valeurs patrimoniales (archéologique, architecturale, artistique, emblématique, ethnologique, historique, paysagère, scientifique, sociale, urbanistique, technologique, etc.). La conservation de la composition d'ensemble du lieu, incluant la conservation des matériaux, de la forme, de l'emplacement et de la configuration des éléments qui lui sont associés, contribue à préserver sa valeur patrimoniale.</p> <p>Pour un secteur patrimonial, il peut s'agir d'un élément récurrent et représentatif du secteur qui contribue à sa qualité et à son caractère d'ensemble, tels un élément architectural (gabarit, implantation, rythme des façades, parement, revêtement, couronnement, entablement, toiture, saillie, escalier, ouverture, boiserie, colonnes, jeu de brique, etc.), ou un élément d'aménagement paysager (muret, clôture, sentier, escalier, surface végétalisée ou pavée, arbres, mobilier urbain, etc.).</p> <p>Pour un immeuble ou un ensemble patrimonial, il peut s'agir d'un élément architectural (volume, parement, mur de fondation, revêtement, couronnement, entablement, toiture, saillie, escalier, colonnes, garde-corps, ouverture, médaillon, boiserie, corniche, bas-relief, jeu de brique, etc.), ou d'un élément d'aménagement paysager (mur d'enceinte, muret, clôture, sentier, escalier, surface végétalisée ou pavée, arbre, mobilier urbain, fontaine, œuvre d'art, monument, etc.).</p>
Empreinte grise	<p>Impact environnemental des infrastructures grises (constructions au sol faites de béton). En mobilité, cela réfère plus précisément à la voirie.</p>
Entretien et réparation	<p>Actions de maintenir et remettre en bon état d'utilisation et de fonctionnement un produit ou une installation. L'entretien et la réparation constituent, comme le reconditionnement, des pratiques qui permettent l'allongement de la durée de vie d'un produit.</p> <p>Source : Office québécois de la langue française. (2023). <i>Grand dictionnaire terminologique</i>.</p>
Équité sociale	<p>Fait d'offrir à chaque citoyen et à chaque citoyenne, quelles que soient ses ressources économiques ou ses caractéristiques personnelles, des conditions de vie justes et équitables afin de répondre à ses besoins fondamentaux (logement, mobilité, éducation, nourriture, vêtements, etc.).</p> <p>Source : Ville de Montréal. (2020). <i>Plan climat 2020-2030</i> (p. 115).</p>

Terme**Définition**

Équité territoriale

Configuration géographique qui assurerait à toutes et tous les mêmes conditions d'accès aux biens et aux services d'intérêt collectif, tels que les infrastructures de transport (notamment collectives et actives), les espaces verts, les services sociaux et de santé, l'alimentation, l'éducation et la culture, voire à l'emploi et aux diverses occasions. L'équité territoriale est un concept qui se veut un principe d'aménagement à plusieurs échelles et qui vise à corriger des situations marquées par l'injustice spatiale.

- Le principe de différence : les inégalités constatées dans une société ne sont acceptables que si elles contribuent à l'augmentation du bien-être collectif.
- Le principe de réparation : une société équitable doit accorder davantage d'attention aux personnes et aux territoires démunis qu'à l'ensemble de la population ou du territoire. En ce sens, l'équité territoriale est à distinguer de l'égalité territoriale.

Sources : *Geoconfluences*. (2015). [Glossaire](#).

Langevin, P. (27 mars 2013). [Équité territoriale : De quoi s'agit-il ?](#)

Façadisme

Un projet de façadisme consiste en la démolition d'un bâtiment, à l'exception d'une ou de plusieurs façades, dans le but de permettre le redéveloppement du site. Celles-ci sont intégrées à une nouvelle construction au sein de laquelle elles deviennent un rappel. Le façadisme n'est pas une action ou un processus de conservation. Il est considéré comme une démolition.

Galerias multi-réseaux

Le concept de galeries multi-réseaux consiste à regrouper dans une galerie commune et visitable (d'accessibilité contrôlée), utilisable par l'ensemble des opérateurs des services urbains en réseaux, les multiples conduites et canalisations servant à transporter les divers flux urbains (électricité, gaz, téléphone, fibre optique, eau chaude, etc.).

Gardien du territoire

Le peuple *kaniien'kehá:ka* (Mohawk) présente une relation de longue date – bien que non exclusive – avec le territoire de Montréal et le fleuve Saint-Laurent. Tout en se positionnant encore aujourd'hui comme le gardien du territoire, il s'avère particulièrement actif dans les efforts de conservation et de protection de ses écosystèmes.

Le terme territoire est souvent utilisé dans le contexte autochtone lorsqu'on parle d'une étendue géographique et tout ce qui s'y retrouve, y compris les cours d'eau, la flore et la faune. Le territoire, c'est l'environnement, la nature, la place où l'on vit, où l'on voyage pour chasser, pêcher et se nourrir, où l'on apprend la langue, mais bien plus encore.

Sources : Ville de Montréal. (2020). [Stratégie de réconciliation 2020-2025](#).

Mikana. (2022). [Petit guide de terminologie en contexte autochtone](#).



Terme	Définition
Gestion durable des eaux de pluie	<p>Stratégie favorisant l'intégration d'infrastructures vertes drainantes et d'espaces de rétention et d'infiltration sur les domaines publics et privés en complémentarité aux infrastructures souterraines afin de réduire les impacts des changements climatiques sur les personnes, leurs biens, l'environnement et les activités économiques. Cette approche présente de nombreux avantages, dont : une réduction des coûts de gestion des eaux pluviales, une contribution au verdissement et à la biodiversité ainsi qu'une amélioration du cadre de vie.</p>
Gestion écologique	<p>Activités qui concernent le reboisement, l'entretien, l'abattage d'arbres affaiblis, morts ou endommagés par les intempéries, le feu, les insectes ravageurs ou les organismes pathogènes, le contrôle des espèces végétales envahissantes et nuisibles, le blocage de succession végétale, la plantation d'espèces végétales, la stabilisation des berges, la création d'habitats fauniques, l'installation de nichoirs, de perchoirs et de mangeoires, de même que des travaux d'urgence à des fins de sécurité publique.</p> <p>Source : Agglomération de Montréal. (2015). <i>Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal</i> (p. 48).</p>
Infrastructures naturelles	<p>Réseau interconnecté d'espaces verts et bleus qui préservent les valeurs et les fonctions des écosystèmes naturels en fournissant divers bienfaits aux populations humaines.</p> <p>Source : Maure, F. et collab. (2018). <i>Le rôle des infrastructures naturelles dans la prévention des inondations dans la Communauté métropolitaine de Montréal</i> (Sommet sur les infrastructures naturelles et les phytotechnologies).</p>
Infrastructures vertes drainantes	<p>Infrastructures de surface permettant de capter, de filtrer, d'emmagasiner, d'évapotranspirer et/ou d'infiltrer le ruissellement des eaux pluviales des surfaces environnantes. Ces infrastructures permettent de gérer les premiers millimètres de pluie qui auraient été acheminés vers le réseau d'égout municipal, et ce, dans un ruissellement traditionnel. Cela contribue à réduire le volume des débordements aux cours d'eau et ainsi réduire la pollution du milieu aquatique et favoriser les activités récréatives en rive. Des exemples d'infrastructures vertes drainantes sont des avancées de trottoirs drainantes, des fosses d'arbres drainantes, des noues, du pavé perméable, etc.</p>
Lieu patrimonial	<p>Terme utilisé pour référer de façon générale à tout secteur, site, immeuble ou ensemble patrimonial.</p>
Lieux de la vie collective	<p>Terme faisant référence aux équipements collectifs (écoles, bibliothèques, maisons de la culture, musées, piscines, arénas, patinoires, plateaux sportifs et communautaires, etc.) et aux espaces publics (parcs, places, rues, ruelles, etc.) de proximité. Ils constituent des lieux rassembleurs et inclusifs offrant des ressources en termes de santé, d'éducation, de culture, de sport, de détente, de résilience, de sociabilité et de loisirs contribuant à la mise en valeur de quartiers inclusifs et résilients.</p>



Terme	Définition
Livraison urbaine	<p>La livraison urbaine regroupe les activités de livraisons (ou d'expéditions) de produits finis, effectuées auprès de particuliers ou d'entreprises sur le territoire urbain. La notion exclut les flux de matières premières, de biens intermédiaires, de matériaux de chantier et de déchets. La livraison urbaine est aussi communément appelée livraison du dernier kilomètre.</p>
Location	<p>Action de louer la propriété à autrui. La location se fait généralement selon des modalités inscrites dans un bail. La location constitue l'une des stratégies de l'économie circulaire, car elle permet l'intensification de l'usage des biens. Communément associée au domaine de l'immobilier ou du véhicule automobile, la location se pratique également dans le domaine de l'outillage et de la mode, par exemple.</p> <p>Source : Office québécois de la langue française. (2023). Grand dictionnaire terminologique.</p>
Logistique urbaine	<p>Champ d'activité permettant d'assurer l'entreposage et le flux efficace des matières premières, des produits en cours de fabrication, des produits finis ou des déchets transitant en milieu urbain. Elle comprend également l'information et les technologies relatives à ces flux. La logistique urbaine recouvre l'ensemble des points de distribution, de consolidation et de transfert précédant ou suivant le transit dans le milieu urbain. Elle se distingue de la logistique en général par la considération des caractéristiques propres au milieu urbain et influence directement le développement urbain par les réseaux empruntés, les lieux d'entreposage, les véhicules et les technologies utilisés pour le transport des biens.</p>
Lutte contre les changements climatiques	<p>Expression permettant d'intégrer les notions d'atténuation et d'adaptation comme deux éléments complémentaires face à un même enjeu. La lutte contre les changements climatiques se décline en deux axes d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none">• l'atténuation des changements climatiques réfère aux interventions humaines visant à réduire, éliminer et prévenir les émissions de gaz à effet de serre dans le but d'atteindre la carboneutralité;• l'adaptation aux changements climatiques est un processus par lequel une communauté et les écosystèmes qui la composent s'ajustent et se préparent à ces derniers afin d'en limiter les conséquences négatives et d'en tirer les bénéfices potentiels.
Marché public	<p>Marché alimentaire, occasionnel ou permanent, qui opère dans un espace public, comprenant des entreprises gérées localement qui participent à un objectif tel la revitalisation d'un quartier ou l'amélioration de la qualité de la santé locale.</p> <p>Source : Adapté de Demarcom. (s. d.). Glossaire. Consulté le 7 août 2023.</p>



Terme	Définition
Micro-centre de distribution urbaine	<p>Établissement de taille modeste servant à la réception, au triage, au stockage temporaire et au transbordement de colis provenant de véhicules de grand gabarit vers de petits véhicules. Localisé dans des endroits stratégiques du tissu urbain, cet espace logistique joue un rôle d'interface entre la logistique lourde et la logistique de proximité en constituant un point de rupture de charge des chaînes logistiques entre le centre de distribution périurbain et le destinataire final.</p>
Mobilité partagée	<p>Approche de gestion de la mobilité fondée sur le partage ou la mise en commun de l'utilisation d'un véhicule. Les services d'autopartage et les services de covoiturage, par exemple, s'inscrivent dans le concept de « mobilité partagée ». La mobilité partagée peut notamment contribuer à réduire la congestion routière par une diminution de la possession individuelle de véhicules. Les services de mobilité partagée fonctionnent généralement à partir d'une plateforme Web.</p> <p>Source : Office québécois de la langue française. (2017). <i>Grand dictionnaire terminologique</i>.</p>
Mutualisation	<p>Terme référant à la mise en commun de ressources comme l'espace. Par exemple, différents bâtiments peuvent partager une même aire de stationnement ou différents usagers et usagères peuvent partager un même équipement.</p> <p>Source : ARUP. (2020). <i>Équipements et services publics 2030</i>.</p>
Nordicité	<p>Concept développé dans les années 1960 par le géographe québécois Louis-Edmond Hamelin. Il fait référence « à l'état perçu, réel, vécu et même inventé de la zone froide à l'intérieur de l'hémisphère boréal ».</p> <p>Source : Hamelin, L. (2015). <i>Nordicité</i>. Dans <i>L'Encyclopédie Canadienne</i>.</p>
Noyau commercial	<p>Environnement commercial de portée locale caractérisé par la présence d'un petit ensemble de commerces de proximité axés sur une offre de biens et de services courants, parfois regroupés autour d'un établissement de référence (épicerie, pharmacie), et assurant une desserte de voisinage. Le noyau commercial est généralement implanté au cœur de milieux à dominante résidentielle ou mixte, dans un environnement urbain convivial pour le piéton.</p>



Terme	Définition
Occupation temporaire et transitoire	<p>L'occupation temporaire et transitoire de bâtiments ou de terrains vacants permet de valoriser un foncier non utilisé ou de valoriser le temps long de projets immobiliers pour développer des projets bénéfiques pour la communauté et la vitalité du milieu. Les occupations temporaire et transitoire sont toutefois à distinguer l'une de l'autre car elles renvoient à deux types de démarches de projet différentes. L'occupation temporaire fait référence à la mise en place, à court terme et souvent à moindres coûts, de projets d'une durée limitée (ex. animation festive, démonstration artistique, commerces, etc.). À l'inverse, l'occupation transitoire est une stratégie immobilière qui vise, par une occupation rapide et avec des investissements minimaux, à occuper un bâtiment ou un terrain vacant afin de tester des activités ou une programmation. L'objectif, à terme, est de bâtir un projet pérenne.</p> <p>Sources : Adapté de Entremise. (2017). <i>Montréal transitoire. Réflexion collective sur les usages temporaires dans les bâtiments vacants</i>. Lande. (2016). <i>Règlementation sur les terrains publics vacants à Montréal. État de la situation et comparaison avec d'autres villes en Amérique du Nord</i>.</p>
Optimisation des opérations	<p>Amélioration ou modification des techniques, des technologies, des procédés ou des processus employés au sein d'une organisation dans le but de réduire les ressources nécessaires à certaines activités ou d'en maximiser l'utilisation.</p> <p>Source : Office québécois de la langue française. (2023). <i>Grand dictionnaire terminologique</i>.</p>
Paysage humanisé	<p>Aire constituée à des fins de protection de la biodiversité d'un territoire habité, terrestre ou aquatique, dont le paysage et ses composantes naturelles ont été façonnés au fil du temps par des activités humaines en harmonie avec la nature et présentent des qualités intrinsèques remarquables dont la conservation dépend fortement de la poursuite des pratiques qui en sont à l'origine.</p> <p>Source : <i>Loi sur la conservation du patrimoine naturel</i>, 65.2 (RLRQ, c. C-61.01). (Ministère de l'Environnement).</p>
Perméabilité de la trame urbaine	<p>Opportunité et possibilité de traverser aisément un îlot ou un secteur, en transports actifs, afin d'en assurer l'accès et de limiter l'enclavement.</p>
Perméabilité filtrée	<p>La perméabilité d'un réseau de transport renvoie à sa capacité de permettre le mouvement et se décline en trois dimensions : 1) la configuration, 2) la densité et 3) la connectivité. Plus précisément, selon le concept de « perméabilité filtrée », la liberté de mouvement d'une personne doit être plus grande si elle se déplace en modes durables qu'en automobile.</p> <p>Source : Savaria, M. (Décembre 2021). <i>Capsule thématique – La perméabilité filtrée : Le secret des grandes villes cyclables</i>. Villes Régions Monde - Le réseau de recherche et connaissances sur la ville et l'urbain.</p>



Terme	Définition
Planification adaptative	Démarche de planification évolutive, agile et (ré)ajustable. Il s'agit d'une activité continue, basée sur un plan évolutif depuis le début du processus jusqu'à sa fin qui considère notamment les orientations, les objectifs, les principes directeurs, les risques, les contraintes, les différentes parties prenantes ainsi que les analyses/ redditions de compte. Les ajustements permettent ainsi de refléter les changements souhaités et de réviser les priorités en fonction des exigences, des budgets et des échéanciers. Cette démarche permet donc la mise en œuvre d'une planification à long terme tout en garantissant une souplesse et une capacité d'adaptation aux réorientations éventuelles.
Planification concertée	Processus qui, dès l'amorce d'une planification, vise à regrouper les différentes parties prenantes et acteurs-clés, toutes disciplines confondues. Cette façon de faire vise notamment à favoriser les échanges et la collaboration dans l'optique de créer une synergie et garantir ainsi l'atteinte des objectifs de la planification.
Pôle commercial intermédiaire	<p>Pôle dont le rayonnement correspond à un secteur de la CMM et dont la superficie locative commerciale est d'un à deux millions de pieds carrés.</p> <p>Source : Agglomération de Montréal. (2015). <i>Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal</i> (p. 193).</p>
Pôle commercial majeur	<p>Pôle dont le rayonnement est de type suprarégional ou régional et dont la superficie locative commerciale est supérieure à deux millions de pieds carrés.</p> <p>Source : Agglomération de Montréal. (2015). <i>Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal</i> (p. 193).</p>
Pôle de mobilité	Lieu stratégique de connexion qui facilite les pratiques multimodales des citoyennes et citoyens en proposant plusieurs modes alternatifs à l'automobile individuelle. Ces modes de transport peuvent être utilisés au cours d'un même déplacement et incluent une combinaison de la marche, du vélo ou du vélopartage, de l'autobus, du métro ou du train, du taxi et des véhicules en libre-service et en autopartage.
Pôle de recharge	Espace consacré à la recharge de véhicules électriques dans une aire de stationnement. Il peut être composé de plusieurs modèles et types de bornes de recharge, ces dernières pouvant être situées de manière contiguë. Un pôle de recharge est considéré comme tel lorsqu'il comporte un minimum de : quatre bornes de recharge de niveau 2 de 240 V en courant alternatif (niveau 2) ou trois bornes de recharge rapide en courant continu (rapide) ou; une combinaison d'une borne de recharge rapide et de deux bornes de recharge de niveau 2 ou; une combinaison de deux bornes de recharge rapide et une borne de recharge de niveau 2.
Pôle intermodal	Lieu d'interconnexion entre différents réseaux ou modes de transport permettant aux personnes d'effectuer des correspondances entre ceux-ci. Il peut également assurer, par une insertion urbaine adéquate, un rôle d'interface entre la ville et les réseaux de transport qui y convergent.



Terme	Définition
Population active	Ensemble des personnes aptes au travail, qu'elles soient occupées ou en chômage, c'est-à-dire cherchant activement à exercer une activité professionnelle rémunérée.
Préservation	<p>Action ou processus qui vise à protéger, à entretenir ou à stabiliser les matériaux existants, la forme et l'intégrité d'un lieu patrimonial, ou d'une de ses composantes, tout en protégeant sa valeur patrimoniale.</p> <p>Source : Parcs Canada. (2009). <i>Manuel de référence du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine</i>. p. 20.</p>
Reconditionnement	<p>Remise à neuf d'un produit usagé, ou de l'un de ses composants, effectuée au moyen d'une suite d'étapes standardisées visant à rétablir ses performances ou sa qualité d'origine et à prolonger sa durée de vie.</p> <p>On compte, parmi les étapes à réaliser, le désassemblage, le nettoyage, l'inspection, le réassemblage et l'assurance de la qualité. Les composants qui s'avèrent endommagés ou non fonctionnels lors de l'inspection sont réparés ou remplacés. Le reconditionnement permet notamment de réduire les coûts de production et de lutter contre l'obsolescence. Il s'agit d'une pratique courante dans les secteurs de l'électronique, de l'automobile et de l'aéronautique, entre autres.</p> <p>Source : Office québécois de la langue française. (2022). <i>Grand dictionnaire terminologique</i>.</p>
Recyclage et compostage	<p>Le recyclage est le processus par lequel une matière résiduelle subit des transformations afin d'être utilisée comme matière première dans la fabrication d'un nouveau produit. Le compostage est un procédé de traitement biologique qui permet de transformer les matières organiques en compost sous l'action de micro-organismes en milieu aérobie.</p> <p>Source : Office québécois de la langue française. (2022). <i>Grand dictionnaire terminologique</i>.</p>
Réhabilitation	<p>Action ou processus visant à permettre un usage continu ou contemporain, notamment en effectuant certaines interventions de rénovation, compatible avec le lieu patrimonial, ou avec l'une de ses composantes, tout en protégeant les valeurs patrimoniales.</p> <p>Source : Parcs Canada. (2009). <i>Manuel de référence du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine</i>. p. 20.</p>
Réseau cyclable	Ensemble des aménagements réservés à l'usage du vélo. Le réseau cyclable inclut les bandes cyclables protégées, les pistes partagées et les sentiers polyvalents.
Réseau piétonnier	Ensemble des cheminements pouvant être empruntés à pied, avec ou sans moyen auxiliaire autorisé, ainsi que les espaces réservés à la pause. Le réseau piétonnier se déploie sur différents types de voies, comme les rues, les ruelles et les allées.



Terme	Définition
Résilience saisonnière	<p>Capacité d'un environnement ou d'un milieu à s'adapter par lui-même aux variations entre les saisons et les différents stades d'une même saison sans nécessiter de transformation majeure ou coûteuse.</p> <p>Source : Vivre en ville. (2018). <i>Ville d'hiver, Principes et stratégies d'aménagement hivernal du réseau actif d'espaces publics montréalais (Vers des collectivités viables, p. 56).</i></p>
Résilience, résilient	<p>Aptitude d'un système, d'une collectivité ou d'une société potentiellement exposée à des aléas à s'y adapter, en résistant ou en changeant, en vue d'établir et de maintenir des structures et un niveau de fonctionnement acceptables.</p> <p>Source : Ouranos. (2020). <i>Adaptation aux changements climatiques : Défis et perspectives pour les régions de Montréal et Laval.</i></p>
Ressources du quotidien	<p>Ensemble des services et des équipements offerts à la population dans leur quartier permettant de répondre aux besoins courants. Les épiceries, les pharmacies, les écoles primaires et services de garde, les équipements collectifs (culturels, sportifs et récréatifs), les ressources de santé de première ligne ainsi que les parcs sont des ressources du quotidien. L'analyse de l'accès à ces ressources se fait dans une perspective d'équité sociale et territoriale.</p>
Restauration	<p>Action ou processus visant à révéler, à faire retrouver ou à représenter fidèlement l'état d'un lieu patrimonial ou l'une de ses composantes, tel qu'il était à une période particulière de son histoire, tout en protégeant sa valeur patrimoniale.</p> <p>Source : Parcs Canada. (2009). <i>Manuel de référence du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine, p. 20.</i></p>
Réutilisation adaptative	<p>La réutilisation adaptative (parfois aussi appelée « réutilisation créative ») est une tendance croissante en architecture et en urbanisme. Cette démarche vise à transformer d'anciens bâtiments, souvent de nature industrielle, pour y accueillir de nouvelles activités répondant aux nouveaux besoins et tendances du marché et de la communauté dans lequel elles s'insèrent. Elle permet ainsi la préservation du patrimoine architectural et la mise en valeur de l'esprit du lieu, tout en contribuant à la vitalité des quartiers.</p> <p>Source : Adapté de Bullen, P.A. (2007). Adaptive reuse and sustainability of commercial buildings, <i>Facilities</i>, volume 25 (1/2), p. 20-31.</p>
Ruelle	<p>Petite rue étroite ouverte à la circulation des véhicules routiers, située à l'arrière des propriétés qu'elle dessert ou entre elles et débouchant sur un chemin public par au moins une de ses extrémités.</p>
Rupture d'échelle	<p>Importante différence, en termes de volume et de hauteur, entre le cadre bâti dominant d'un îlot ou le long d'une rue et l'insertion de nouveaux éléments bâtis. Les ruptures d'échelle résultent souvent des différentes phases de construction d'un quartier. Elles s'illustrent par exemple dans un quartier de duplex et triplex de la fin du XIX^e siècle, dans lequel s'est construit par la suite un immeuble à logements au début du XX^e puis une tour moderniste dans les années 1960.</p> <p>Source Adapté de Tanniou, É. (19 août 2012). <i>Les ruptures d'échelle. Patrimoine Montréal.</i></p>

**Terme****Définition****Sobriété, sobre**

La sobriété n'a pas de définition figée et regroupe des réalités multiples à travers plusieurs démarches (ex. frugalité, simplicité, zéro gaspillage, efficacité, sobriété énergétique ou encore déconsommation). Le dénominateur commun de ces diverses approches est une recherche de moins, de modération des biens et des services produits et consommés nécessitant des ressources énergétiques ou matérielles, tout en recherchant un mieux, notamment une amélioration de la qualité de vie et du bien-être.

La sobriété nous invite donc à modifier nos comportements en réfléchissant davantage à leurs effets. Cette évolution de nos modes de vie ne dépend pas uniquement d'actes individuels, mais aussi de choix collectifs. La notion de sobriété participe à la transition écologique.

Source : Cézard, F., & Mourad, M. (2019). Panorama sur la notion de sobriété – définitions, mises en œuvre, enjeux. *Publication de l'ADEME*.

Stationnement hors rue

Espace de stationnement situé ailleurs que le long de la chaussée. Le stationnement hors rue peut correspondre, par exemple, à un parc de stationnement souterrain, un garage privé ou un parc de stationnement à étages.

Symbiose industrielle

Réseau d'organisations et de collectivités engagées dans une dynamique d'échange de matières résiduelles et de ressources qui est inspirée du fonctionnement des écosystèmes. La symbiose industrielle repose sur des synergies industrielles et des stratégies de bouclage des flux qui visent à optimiser la gestion des matières résiduelles et des ressources. Une symbiose industrielle peut réunir divers types de partenaires (entreprises, municipalités, prestataires de services, experts techniques, entreprises d'économie sociale, etc.) et s'opérer dans un parc éco-industriel, par exemple.

Source : Office québécois de la langue française. (2022). *Grand dictionnaire terminologique*.

Tiers-lieux

Lieux sociaux inclusifs qui ne sont ni la résidence ni le lieu de travail, par exemple un café, une bibliothèque publique ou encore le Bâtiment 7, dans Pointe-Saint-Charles. Les tiers-lieux sont souvent des laboratoires où l'on teste de nouveaux modes de vie, de travail, de sociabilité, dans une logique d'ouverture et de partage. Ils se définissent davantage par ce qui s'y passe que par l'endroit où ils sont. Ces lieux s'inscrivent dans une démarche de faire autrement.

Sources : Adapté de Abrassart, C., & Scherrer, F. (2021). *Montréal 2050. Prospective participative dans le cadre de l'élaboration du Plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Montréal*. Rapport du Lab Ville Prospective pour la Ville de Montréal.

Giard, M. (Janvier 2019). *Capsule thématique – Tiers-lieux : L'ambivalence d'un terme face à une socialisation protéiforme*. Villes Régions Monde – Le réseau de recherche et connaissances sur la ville et l'urbain.

Terme**Définition**

Transition écologique

La transition écologique propose un nouveau modèle économique et social qui respecte les limites des écosystèmes et qui réduit les émissions de GES. Du point de vue économique, ce nouveau modèle à faible carbone est reconnu par les institutions internationales comme une clé pour rendre notre économie plus robuste et plus résiliente. Du point de vue social, ce nouveau modèle implique de revisiter nos modes de vie, notre rapport à la consommation, nos processus de décision et nos relations sociales. Il est une clé pour renforcer le tissu social et la solidarité et pour réduire les inégalités sociales.

Pour la Ville de Montréal, la transition écologique passe d'abord par l'adaptation aux changements climatiques et la transformation radicale de notre façon de produire et de consommer des biens et de l'énergie, par la protection de la biodiversité ainsi que par le renforcement de la résilience de nos écosystèmes et de notre communauté. Le tout doit être fait de façon à favoriser l'équité sociale et territoriale.

Source : Ville de Montréal. (2020). *Plan climat 2020-2030* (p. 117).

Transport collectif structurant

Ensemble des modes de transport offrant un haut niveau de service à la clientèle en termes de fréquence, de rapidité, de fiabilité et d'amplitude horaire. Conçus pour des dessertes urbaines et métropolitaines, ces modes permettent d'effectuer efficacement des déplacements de moyenne et longue portée. Ils reposent communément sur l'utilisation de véhicules de capacité intermédiaire à élevée circulant en site propre partagé ou intégral grâce à l'implantation d'infrastructures dédiées et permanentes¹.

Le réseau de transport collectif structurant a un effet déterminant sur l'organisation de la mobilité urbaine en concentrant des volumes élevés de déplacements de personnes dans des corridors donnés et en facilitant l'accès aux pôles d'activités d'envergure régionale. Il influence également de manière importante l'articulation des services de transport collectif de portée locale et celle des réseaux complémentaires de transport.

Le réseau structurant exerce aussi un rôle clé dans l'organisation spatiale des fonctions urbaines. Le caractère pérenne de ses infrastructures et le niveau de performance que celles-ci confèrent au service de transport collectif rendent possibles des choix d'aménagement et d'urbanisation durables privilégiant la densité et la mixité des fonctions, ainsi que la compacité de la forme urbaine. Par sa présence, le réseau structurant contribue à consolider et à concentrer les activités urbaines en stimulant le potentiel de développement immobilier autour de ses points d'accès. Son développement soutient l'attractivité économique et sociale de la métropole et la productivité des organisations. Il s'accompagne généralement d'un accroissement de la valeur foncière et du rehaussement de l'attrait des milieux desservis lorsque le mode d'implantation est judicieux.

¹ Dans le cadre du PMAD, la CMM a identifié en 2012 les réseaux de métro et de trains de banlieue ainsi que les systèmes légers sur rails, les tramways, les services rapides par bus (SRB) et certains axes de rabattement métropolitain par autobus des couronnes comme parties intégrantes du réseau de transport collectif métropolitain structurant. Bien que ces composantes du réseau aient un caractère structurant à l'échelle métropolitaine, certaines d'entre elles ont cependant des effets moins marqués pour la mobilité et l'aménagement du territoire lorsqu'elles sont considérées à l'échelle montréalaise. C'est notamment le cas du réseau de trains de banlieue d'exo qui remplit un rôle important dans les couronnes, où il constitue le point focal du réseau d'autobus, mais qui, sur le territoire de la Ville de Montréal et dans le contexte d'opération actuel, peine à influencer considérablement les choix de mobilité des ménages montréalais, l'offre globale de service de transport collectif et le développement des quartiers traversés en raison de la trop faible fréquence et de l'amplitude horaire trop restreinte des services offerts. L'amélioration de ces paramètres pourrait potentiellement permettre à certains tronçons de ce réseau de se qualifier à titre de service structurant à l'échelle montréalaise. Il en est de même pour d'autres modes tels que l'autobus, moyennant l'implantation d'infrastructures dédiées et permanentes sur certains axes desservis par la STM. La version révisée du PMAD intégrera le Réseau métropolitain de transport collectif structurant identifié par l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), organisme responsable de la planification du transport collectif dans la région métropolitaine. L'actualisation de ce réseau par l'ARTM pourrait prendre en considération d'autres paramètres et modes de transport. Le réseau de transport collectif structurant est ainsi appelé à évoluer dans les années à venir.

**Terme****Définition****Urgence climatique**

Situation dans laquelle une action urgente est nécessaire pour limiter les changements climatiques et éviter les dommages environnementaux potentiellement irréversibles qui en résultent. L'urgence climatique appelle à la mise en place d'actions efficaces et immédiates. L'urgence climatique a été déclarée par les Nations Unies et reconnue par les gouvernements du Canada et du Québec.

Source : Traduction libre de la définition proposée par l'Oxford English Dictionary. (2024). *Climate emergency*, n. Oxford University Press; Oxford English Dictionary.

Utilisation durable

Utilisation des éléments constitutifs de la diversité biologique d'une manière et à un rythme qui n'entraînent pas leur appauvrissement à long terme, et sauvegardent ainsi leur potentiel pour satisfaire les besoins et les aspirations des générations présentes et futures (Convention sur la diversité biologique, article 2).

Valorisation

Opération qui consiste à donner une utilité à des matières résiduelles, à des coproduits ou à des sous-produits, notamment, ou à en augmenter la valeur. La valorisation fait partie du principe des 3RV-E. Bien que le terme valorisation ait d'abord surtout été employé pour désigner des opérations par lesquelles des matières résiduelles sont traitées pour être utilisées comme substituts à des matières premières (comme pour la valorisation énergétique), il est désormais aussi considéré comme un terme générique qui désigne toute action visant à éviter l'élimination de matières, y compris le recyclage et le réemploi, par exemple.

Source : Office québécois de la langue française. (2023). *Grand dictionnaire terminologique*.

Vulnérabilité aux aléas climatiques

Propension ou prédisposition à subir des dommages. Elle englobe divers concepts et éléments, notamment les notions de sensibilité et d'incapacité à faire face et de s'adapter (GIEC, 2018). Le risque correspond, pour sa part, à l'éventualité de conséquences néfastes, dont l'occurrence ou l'ampleur sont incertaines, liées à un enjeu auquel les êtres humains attachent de la valeur.

Source : Masson-Delmotte, V., Pörtner, H. O., Skea, J., Zhai, P., Roberts, D., & Shukla, P. R. et collab. (2018). Annexe 1 – Glossaire, *Réchauffement planétaire de 1,5 C. Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté*. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Zone zéro émission (ZZE)

Zone où les modes de déplacement zéro émission (comprenant les véhicules électriques et les transports actifs) sont favorisés par rapport aux modes de déplacement polluants, et ce, pour les personnes et les marchandises. Ce type de zone permet de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie à l'échelle du quartier en réduisant la pollution, le bruit et les émissions de GES générés par les déplacements véhiculaires à carburants fossiles.

Source : Ville de Montréal. (2020). *Plan climat 2020-2030* (p. 117).